

Paris, le 23 juin 2023

Monsieur François Braun
Ministre de la Santé et de la Prévention
14 Avenue Duquesnes
75350 Paris

Objet : Allocation du nombre de postes pour la gynécologie médicale

Monsieur le Ministre,

Votre Ministère est amené à décider de l'attribution du nombre de postes d'internes pour la gynécologie médicale. Nous attirons votre attention sur la nécessité d'augmenter le nombre de postes attribués à cette spécialité, essentielle à la santé des femmes.

Supprimée durant 17 ans, puis rétablie par un Diplôme d'Études Spécialisées en 2003, la gynécologie médicale est la spécialité réservée à la femme. Les gynécologues médicaux assurent un suivi de la femme tout au long de sa vie par la prise en charge efficace et personnalisée de l'ensemble des questions gynécologiques : contraception, prévention des maladies sexuellement transmissibles, traitement contre la stérilité, l'endométriose, aussi bien que les traitements de la ménopause ou la prévention et dépistage précoce des cancers. Ces médecins constituent ainsi un maillon essentiel pour assurer la bonne santé des femmes et aider par la consultation touchant à l'intime à prévenir certaines souffrances ou violences faites aux femmes.

Pourtant, de nombreuses femmes sont aujourd'hui privées de ces soins du fait de l'impossibilité de trouver un gynécologue médical à proximité de leur lieu d'habitation. **En 2022, on comptait 14 départements français sans aucun gynécologue médical.**

La seule ville de Paris a vu son nombre de gynécologues médicaux en exercice chuter de 122 professionnels depuis 2010. Ce sont 283 professionnels de moins pour la région Ile-de-France sur la même période.

Au niveau national, on compte 2,1 professionnels pour 100 000 femmes : soit 50 000 patientes pour un gynécologue. **Le nombre de nouveaux gynécologues médicaux ne compense pas le nombre de départs à la retraite.** Les conséquences pour les patientes de cette pénurie sont multiples et désastreuses : la difficulté à obtenir un rendez-vous dans un délai raisonnable et l'allongement de la distance pour consulter nuisent à la prévention, et à l'éducation, provoquent des ruptures dans le suivi et des renoncements aux soins.

Vous ne pouvez pas ignorer à quel point les femmes vivent la fermeture des maternités, où elles trouvaient un accompagnement à taille humaine, comme une maltraitance et une discrimination sexiste. **Ouvrir des postes en gynécologie médicale permet de préparer l'avenir de millions de jeunes femmes** et de leur redonner confiance en un système de santé qui les traiterait avec dignité et considération.

Nous vous alertons, Monsieur le Ministre, sur l'impérieuse nécessité de garantir à toutes les femmes de ce pays un suivi médical digne de ce nom, si essentiel à l'égalité des droits et à leur émancipation, en prenant **la décision d'augmenter de manière significative le nombre de nouveaux gynécologues médicaux à former dès la rentrée prochaine.**

Recevez, Monsieur le Ministre, nos sincères salutations républicaines,

Sophia Chikirou,
députée de Paris

Muriel Levpraud,
députée des Côtes d'Armor

Ersilia Soudais,
députée de Seine-et
-Marne